

Demande d'autorisation de l'établissement

Date : [inscrire la date]

Bonjour,

J'ai à cœur de prodiguer les meilleurs soins possible aux personnes qui me consultent. Une façon de le démontrer consiste à participer à de la formation sur une base régulière afin d'améliorer ma pratique.

Je participe actuellement à un atelier donné par L'Association canadienne de protection médicale (ACPM). Dans le cadre de ce cours, je dois enregistrer un certain nombre de consultations. La personne d'expérience qui animera mon atelier visionnera, dans un milieu et un contexte permettant d'assurer le respect de la confidentialité, ces enregistrements afin d'évaluer mes compétences en matière de communication. Les résultats de cette évaluation seront ensuite utilisés pour planifier ma formation en communication efficace, de manière à ce que j'en tire le plus grand bénéfice possible.

Les autres médecins qui participeront avec moi à cet atelier visionneront également, encore une fois dans un milieu et un contexte permettant d'assurer le respect de la confidentialité, de courts extraits de ces enregistrements qui seront présentés dans le cadre du cours à des fins de formation.

Je vous en informe avant d'entreprendre cette démarche afin de me conformer pleinement aux politiques de l'établissement en matière d'enregistrement de consultations. Au total, huit interactions cliniques seront enregistrées (quatre au début du programme et quatre vers la fin du programme). Ces enregistrements nous montreront, moi et mon patient ou ma patiente, en train de discuter. Les examens intimes ne seront pas enregistrés. L'enregistrement ainsi que tout renseignement divulgué lors de celui-ci seront traités en toute confidentialité par moi-même ainsi que par les autres personnes qui le visionneront. Le fichier sera conservé dans un espace de stockage de documents sécurisé de l'ACPM, Documentum. Une fois le cours terminé, les enregistrements seront supprimés de cet espace de manière irréversible.

Le nom des personnes qui me consultent ne sera divulgué à personne d'autre que moi.

Avant de commencer la consultation, je demanderai aux personnes qui me consultent si elles consentent à ce que celle-ci soit enregistrée. Je les informerai également de la façon dont l'enregistrement sera utilisé, stocké et supprimé. Évidemment, elles n'ont aucune obligation de participer à cette formation. Si elles choisissent de ne pas y participer, je le comprendrai parfaitement et cela n'affectera en rien la consultation. Si la personne qui me consulte consent initialement à l'enregistrement, mais qu'elle souhaite retirer son consentement à la fin de la consultation, elle est libre de le faire et l'enregistrement sera détruit.

Merci de prendre le temps de considérer cette demande.

Cordialement,